

Généralités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe spécialisée en intervention cumulant dénivelé et longue distance</li> <li>• Unités d'affectation des VTHR : BBE (26.N), CHD (26.C) et NYO (26.S)</li> <li>• Possibilité d'engagement extra-départemental</li> <li>• <b>2 configurations possibles :</b></li> </ul> <p><b>Intervention terrestre/ héliportée non DIH</b></p>	   
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Intervention par voie terrestre (DISFF) :</b> Engagement de 2 VTHR + 1 chef d'unité et 1 adjoint et 4 à 6 équipiers, à compléter par un GIFF - 1 équipe d'établissement - 1 binôme de forestage - 1 binôme relai - 1 sonnette</li> <li>• <b>Intervention par voie héliportée (DISFF) :</b> Présence du 2ème VTHR pour assurer la noria de filets</li> </ul>	
Organisation opérationnelle	Voie terrestre (DISFF)	Intervention héliportée
	<p><b>Engagement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- notion de dénivelée forte mais praticable</li> <li>- sur demande du COS</li> </ul> <p><b>Unité de base (6 personnels) :</b> elle sera associée systématiquement avec un GIFF</p> <p><b>1 chef d'unité</b> responsable de l'entité : mini sous-officier FDF3 ou FDF2 expérimenté (5ans de DISFF) <b>1 adjoint</b> et <b>4 à 6 équipiers</b></p>	<p><b>Engagement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cheminement terrestre impossible ou délai de transit qui rend l'opération non réalisable</li> </ul> <p><b>Unité de base (6 personnels) :</b> elle sera associée systématiquement avec un GIFF</p> <p><b>1 chef d'unité</b> responsable de l'ensemble du dispositif <b>1 chef de zone d'emport</b> préparation des filets <b>1 chef de zone de poser</b> réception et reconditionnement des filets <b>Équipiers</b> conditionnement des filets - établissement - attaque - relai pompe + bâche</p>
Matériel	Vecteurs de transport :	VTHR
	Matériel d'établissement :	claires de portage de 4 tuyaux -Ø45 ou 25 - avec division claires avec sac de pièces de jonction avec clapets anti-retour
	Matériel de forestage :	serpes (à main, avec manche) ; rateaux-pelles 1 tronçonneuse
	Matériels de protection :	cordes (10 à 30 m) pour main courantes anneaux cousus pour amarrage de matériels
	Matériel spécifique :	2 pompes WAJAX MARK 3 (250/10) jerricans (aérotransportables) bâches fermées (500 l) filets + élingues
	Matériels de gestion et de communication :	tableau d'inventaire pour suivi des matériels utilisés ERP TPH 700
	<b>Intervention DISFF</b>	
Conduite Opérationnelle	<p><b>Déroulement prévu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chef de détachement se présente au COS</li> <li>• Le chef de détachement assiste et conseille le COS sur les idées de manœuvre réalisables par l'équipe</li> <li>• Établissement d'un parc matériel</li> <li>• Réalisation de la mission - prolongement ou réalisation d'un établissement complet*</li> <li>• Compte-rendu régulier</li> </ul> <p>* dépend de la réalisation d'un établissement initial ou de l'affectation du DISFF sur un secteur dépourvu de moyens</p>	
Création : 11/2015 Maj : 03/2023		Service départemental d'incendie et de secours de la Drôme
		Page   1 sur 1